

Image not found or type unknown



Bien immobilier en indivision

Par **flo42**, le **21/04/2008** à **13:39**

Bonjour,rrnMa grand mère aujourd'hui hui décédée nous a légué à mes deux sœurs et à moi même une maison d'une valeur approximative de 50 000 euros. rnrnNotre mère est usufritière et nous avons son accord pour vendre ce bien que j'envisage d'acheter.rnrnQuel est le montant des frais de notaire si nous décidons de vendre cette maison.rnSuis-je prioritaire pour acquérir ce bien.rnrnSi je décide de garder ce bien, est-il possible que mes sœurs me fassent une donation sur leur part, et si oui quels sont les frais pour une donation.rnrnrnSi en attendant de vendre je désire occuper cette habitation, dois je payer un loyer en dédomagement, et si oui, à qui dois je verser le montant.rnrnrnMerci pour vos réponses.